

position qui lui est conférée, mais encore les excellentes qualités et les vertus dont il est doué.

Je profiterai de mon voyage *ad Limina* pour remettre au Saint Père le Denier de St-Pierre. Je prescris, en conséquence, que la quête des Quatre-Temps de Noël soit anticipée *et qu'elle se fasse partout le 29 juillet prochain*; elle devra être envoyée à l'archevêché au plus tard à la seconde retraite pastorale.

Le Diocèse de Montréal a le devoir, à cause de son importance et à cause de ses ressources, de figurer avec honneur dans ces oblations faites au premier Pasteur, et je compte sur votre zèle pour arriver à ce que cette collecte soit digne de vos paroisses et donne la note de votre générosité et de celle des fidèles.....

J'ai l'honneur d'être,

Chers et dévoués Collaborateurs,

Votre tout dévoué en Notre-Seigneur,

† ÉDOUARD CHS., ARCH. DE MONTRÉAL.

---

DEUXIÈME ET TROISIÈME JOURNÉES DU *Triduum* EN L'HONNEUR DU BIENHEUREUX DE LA SALLE A NOTRE-DAME.

*Deuxième journée.*

Les exercices de la deuxième journée du *Triduum* ont été suivis par une assistance toute aussi nombreuse que celle de la première journée.

La grand'messe fut chantée par M. l'abbé Charrier, S. S. Après l'Évangile, une instruction fut faite en français par M. Guihot, S. S., puis M. l'abbé Callaghan fit une autre instruction en anglais.

Le soir, le sermon fut prêché par le R. P. Rulhmann, S. J.

Le prédicateur avait pris pour texte ces paroles de Daniel : “ *Qui ad justitiam erudiunt multos, sicut stellæ in perpetuas æternitates.* Ceux qui enseignent à plusieurs les voies de la justice, brilleront comme des étoiles pendant toute l'éternité.”

Dans ce discours, remarquable commentaire de la bulle de béatification de S. S. Léon XIII, le révérend Père mit d'abord en complète lumière toute l'importance de l'œuvre de J. B. de la Salle, puis il fit le tableau des vertus déployées par le Bienheureux dans l'établissement de son œuvre.

I. L'importance de l'œuvre.— De l'éducation de la jeunesse dépend l'avenir d'un peuple; plus cette éducation sera morale, plus ses enseignements seront dans les voies de la justice, plus ce peuple aura des mœurs austères, plus vifs seront ses sentiments de la justice.

L'Église qui de tout temps a été la grande promotrice de l'éducation, a ses préférés, et ces préférés sont : les petits, les humbles, les abandonnés.

De tout temps,—les décisions de ses concils, les règlements de ses pasteurs le prouvent à l'évidence,—l'Église s'est occupée de donner